



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 31 – Semaine du 31 juillet au 4 août 2023

En bref

Tunisie :

- Limogée par Kais Saied, Najla Bouden est remplacée par Ahmed Hachani au poste de chef du gouvernement
- Les boulangeries modernes affiliées à la CONECT annoncent la suspension de leur activité
- L'ARP adopte le projet de loi relatif à l'accord de prêt saoudien à la Tunisie
- Signature d'un partenariat entre le Parc d'activités économiques de Zarzis et le TABC

LE CHIFFRE À RETENIR

5MDS

Déposés au trésor public libyen par les concessionnaires du secteur pétrolier afin de couvrir leurs charges sur la période allant de mars 2018 à juin 2023

Libye :

- Le ministère du pétrole et du gaz collecte 5 Mds EUR auprès des sociétés concessionnaires du secteur pétrolier
- Le ministère de l'économie et du commerce signe seize contrats d'investissement avec le bureau de privatisation et d'investissement
- Publication du résumé du rapport 2023 sur le climat d'investissement en Libye du département d'Etat américain



Tunisie

- **Limogée par Kais Saïed, Najla Bouden est remplacée par Ahmed Hachani au poste de chef du gouvernement**

Le mardi 1^{er} août, le président de la République Kais Saïed a limogé la cheffe du gouvernement Najla Bouden et a nommé Ahmed Hachani, un ancien haut cadre de la Banque centrale de Tunisie (BCT) comme chef du gouvernement. Cette décision inattendue fait de Ahmed Hachani, le quatrième chef du gouvernement nommé par Kais Saïed depuis son investiture en 2019 et après un mandat de presque deux ans de Najla Bouden. Lors de la passation de pouvoir, le président Saïed a remercié Najla Bouden pour « ses efforts », tout en soulignant cependant que « l'approche économique et sociale reste la plus importante pour la Tunisie aujourd'hui ». Le chef de l'Etat a saisi l'occasion pour adresser des messages et transmettre à Ahmed Hachani ce que seront les grandes lignes de sa mission : « L'Etat n'abandonnera jamais son rôle social et cela est son devoir. [...] J'appelle tous ceux qui ont des responsabilités au sein de l'Etat à les assumer car ils sont là pour servir les Tunisiens et non pour entraver le travail du gouvernement ». Le président Saïed a également appelé les Tunisiens à « travailler » et à cesser de formuler des revendications sans créer de la richesse. « Il n'y a pas lieu de faire des grèves et de chercher des augmentations et des primes dans des revendications sectorielles, car aujourd'hui la cause n'est ni sectorielle ni régionale mais elle est nationale car nous sommes en pleine guerre de libération. [...] On ne peut pas construire la Tunisie avec des revendications sectorielles et des sit-ins quotidiens pour demander des augmentations de dix dinars et des primes de quarante dinars, pour cela il faut créer de la richesse ! » a-t-il ajouté.

- **Les boulangeries modernes affiliées à la CONECT annoncent la suspension de leur activité**

Le lundi 31 juillet, le groupement professionnel des « boulangeries modernes » relevant de la Confédération Nationale des Entreprises de Tunisie (CONECT) a annoncé dans un communiqué la suspension des activités de fabrication des différentes variétés du pain pour l'ensemble des boulangeries affiliées, à partir du 1^{er} août. Jeudi 27 juillet, le Président de la République, Kais Saïed, avait appelé à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la classification des boulangeries, une disposition en vigueur depuis 2011, pour faire face aux pénuries de farine actuelles qui ont provoquées ces derniers jours de longues files d'attentes devant les boulangeries. Suite à cette décision, la CONECT a invité à des sit-in devant le ministère du Commerce et du Développement des exportations à partir du 7 août, et ce pendant quinze jours, afin de manifester leur opposition à cette mesure.

- **L'ARP adopte le projet de loi relatif à l'accord de prêt saoudien à la Tunisie**

Le projet de loi concernant l'octroi d'un prêt saoudien à la Tunisie a été adopté par l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) le 29 juillet en présence de la ministre des Finances Sihem Namsia. Pour rappel, cet accord, conclu le 20 juillet dernier entre la Tunisie et l'Arabie saoudite afin de soutenir le financement du budget de l'Etat tunisien, porte sur un prêt de 400 M USD à un taux de 5% qui sera remboursé sur une période de 7 ans dont 2 ans de grâce auquel s'ajoute un don de 100 M USD.

- **Signature d'un partenariat entre le Parc d'activités économiques de Zarzis et le TABC**

En marge de la 4^{ème} édition de la journée Diaspora qui s'est tenue au Parc d'activités économiques de Zarzis (Médénine) le 31 juillet, la société d'exploitation du parc et le conseil tuniso-africain des affaires (TABC) ont signé un accord en



présence de Jalel Tebib, Directeur Général de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur FIPA-Tunisia et Khélil Chaibi, Président de la Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'Industrie (CCITF). Cet accord vise à inciter les tunisiens résidents à l'étranger à investir dans le parc d'activités économiques de Zarzis où ils pourront notamment bénéficier d'avantages fiscaux. Le président du TABC a également profité de cette occasion pour annoncer que la France sera d'ailleurs l'invité d'honneur de la 6^{ème} édition du Forum d'investissement et du commerce en Afrique qui aura lieu à Tunis les 20 et 21 septembre prochains.



Libye

- **Le ministère du pétrole et du gaz collecte 5 Mds EUR auprès des sociétés concessionnaires du secteur pétrolier**

Le ministère du Pétrole et du Gaz du GUN a annoncé la collecte et le dépôt au Trésor public de l'équivalent de 5 Mds EUR, couvrant les charges des sociétés concessionnaires du secteur pétrolier de mars 2018 à juin 2023. Le ministère a indiqué dans un communiqué qu'une grande partie de ces sommes étaient jusqu'ici retenues « sans aucune base légale » dans les comptes de plusieurs sociétés pétrolières étrangères, à la demande de l'ancien président de la NOC, Mustafa Sanallah.

- **Le ministère de l'économie et du commerce signe seize contrats d'investissement avec le bureau de privatisation et d'investissement**

Seize contrats d'investissement ont été signés entre le ministère de l'Economie du GUN et le Bureau de Privatisation et d'Investissement. Le ministre de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Hawij, a approuvé ces projets d'investissement pour le secteur privé dans différentes régions du pays. Les projets d'investissement profiteront notamment aux entreprises locales dans les secteurs de l'industrie

alimentaire, des matériaux de construction, du tourisme, de l'industrie du marbre, du carton et du papier ainsi que du verre automobile.

- **Publication du résumé du rapport 2023 sur le climat d'investissement en Libye du département d'Etat américain**

Le département d'Etat américain a publié [son résumé du rapport 2023 sur le climat d'investissement en Libye](#). Selon ce rapport, si le climat d'investissement en Libye s'est amélioré, porté notamment par le potentiel des investissements liés à la reconstruction du pays et aux besoins croissants du marché intérieur, mais également par les engagements du gouvernement libyen basé à Tripoli pour améliorer le climat des affaires et coopérer avec les entreprises étrangères, de nombreux obstacles persistent. Parmi ces obstacles, le rapport note la situation sécuritaire encore instable, la persistance de la bureaucratie et des réglementations lourdes et la corruption.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international